

Le développement de l'agriculture biologique en Occitanie : Quels sont les facteurs de fragilité du modèle d'agriculture biologique régional ?

Retours sur l'atelier en ligne du 5 février 2021

OBJECTIF ET DÉROULÉ

Cet atelier avait pour objectif de caractériser les facteurs de fragilité de l'agriculture biologique (AB) en Occitanie et d'identifier collectivement les besoins et les solutions pour faire face à ces facteurs de fragilité et se projeter sur un modèle régional durable de l'AB. Il a été organisé en 4 séquences

Un tableau interactif a permis de recueillir les facteurs de fragilités identifiés par les différents types d'acteurs sur l'ensemble des dimensions caractérisant les enjeux de l'AB en Occitanie.

1/ RESTITUTION DE RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

ANIMÉE PAR THOMAS POMÉON, DE L'OBSERVATOIRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (INRAE)

- « **Développement de la filière lait de brebis AB en Aveyron** » résultats d'Augustine PERRIN (AGIR, INRAE) et Guillaume Martin (AGIR, INRAE)
- « **Les SCIC en agriculture, le temps de la floraison** », résultats de Natalia SUAREZ (AGIR, INRAE), Pierre TRIBOULET (AGIR, INRAE), Charlène ARNAUD (LGCO, UPS), Pascale CHÂTEAU-TERRISSE (AGIR, INP-ENSAT)
- « **L'agriculture biologique, une innovation territoriale au service du développement rural: le cas du Gers** », résultats de Charlène ARNAUD (LGCO, UPS) et Pierre TRIBOULET (AGIR, INRAE)



Les 3 présentations en vidéo



Les 3 diaporamas en PDF

2/ TÉMOIGNAGES D'ACTEURS DES FILIÈRES ET INSTITUTIONNELS

ANIMÉE PAR MARIANNE SANLAVILLE, LA COOPÉRATION AGRICOLE OCCITANIE

Deux coopératives impliquées dans la production et la distribution de produits bio, l'association interprofessionnelle de la Bio en Occitanie et la Région Occitanie sont intervenus.

- **Alain LARRIBEAU, ancien Directeur activité biologique et filières contractuelles de la coopérative QUALISOL**, indique que l'AB représente aujourd'hui 25% des surfaces collectées pour la coopérative. Le principal facteur de fragilité évoqué est organisationnel : c'est la capacité à pouvoir accompagner l'évolution rapide de la bio car cela pose des problèmes tout au long de la chaîne de valeur, pour transporter et réceptionner dans de bonnes conditions puis pour commercialiser (triage, conditionnement). Aujourd'hui, les normes de qualité en bio sont équivalentes, voir plus exigeantes en bio qu'en conventionnel.
- **Thomas GALLAND, animateur de la SCIC la Maison Paysanne de l'Aude**, s'intéresse à la dimension sociétale de la bio au travers du point de vue des consommateurs. Le manque de lisibilité de la bio peut entraîner de la confusion et un manque de confiance. Il y a une vigilance à avoir sur le label car les consommateurs souhaitent acheter local. Il y a aussi un problème sur le contrôle avec une logique de certification très descendante, ce qui ne génère pas forcément de la confiance.

- **Nancy FAURÉ, Directrice d'INTERBIO OCCITANIE** a évoqué la large gamme de facteurs de fragilité identifiés au sein des structures adhérentes à InterBio, depuis la concurrence plus forte sur les marchés, les attentes sociétales sur la bio, le besoin d'accompagnement à la structuration des filières, ou les impasses techniques rencontrées sur plusieurs productions. Le dispositif public de l'AB est questionné aujourd'hui sur le soutien à lui accorder (réforme de la PAC). Le cadre réglementaire devrait pouvoir être plus adaptable face aux aléas climatiques et réalités du terrain.
- **Manon RIGAL, Chargée de mission Agriculture Biologique à la région OCCITANIE**, a cité 3 grands types de fragilité qui interrogent la région Occitanie : la question de la répartition de la valeur sur la chaîne et sur le territoire régional avec un manque d'outils de première transformation, ce qui pénalise les agriculteurs et les rend plus dépendants des aides ; le risque de perte de repères des consommateurs sur l'AB face à la multiplication des labels ; et enfin un volet institutionnel sur la gouvernance de la bio. La gouvernance de la bio en région est assez unique mais quels sont les liens avec les autres instances agricoles et comment celles-ci perçoivent-elles la bio ?



Les 4 témoignages en vidéo

➔ Les facteurs de fragilité issus de ces témoignages ont été synthétisés dans le tableau (page suivante, en vert)

3/ RESTITUTION ET DISCUSSION DES FACTEURS DE FRAGILITÉ PAR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

ANIMÉE PAR PASCALE CHÂTEAU-TERRISSE (AGIR, INP-ENSAT) ET PIERRE TRIBOULET (INRAE, AGIR)

À partir d'un formulaire en amont de l'atelier

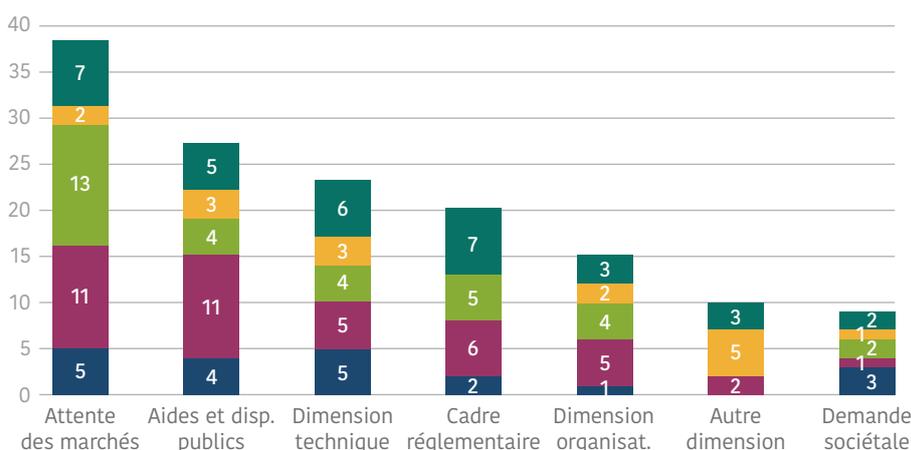
Lors de leur inscription, les participants ont été invités à renseigner s'ils étaient :

- Acteurs des filières agroalimentaires
- Acteurs de l'accompagnement,
- Acteurs de la recherche et/ou de l'enseignement
- Acteurs publics
- Autre type d'acteur

Puis à renseigner parmi une liste, 1 à 3 dimensions qu'ils associent à des facteurs de fragilité de l'AB en Occitanie.

- Attente des marchés*
- Demande sociétale*
- Aides et dispositifs publics*
- Cadre réglementaire*
- Dimension organisationnelle de l'AB*
- Dimension technique de l'AB *
- Autre dimension *

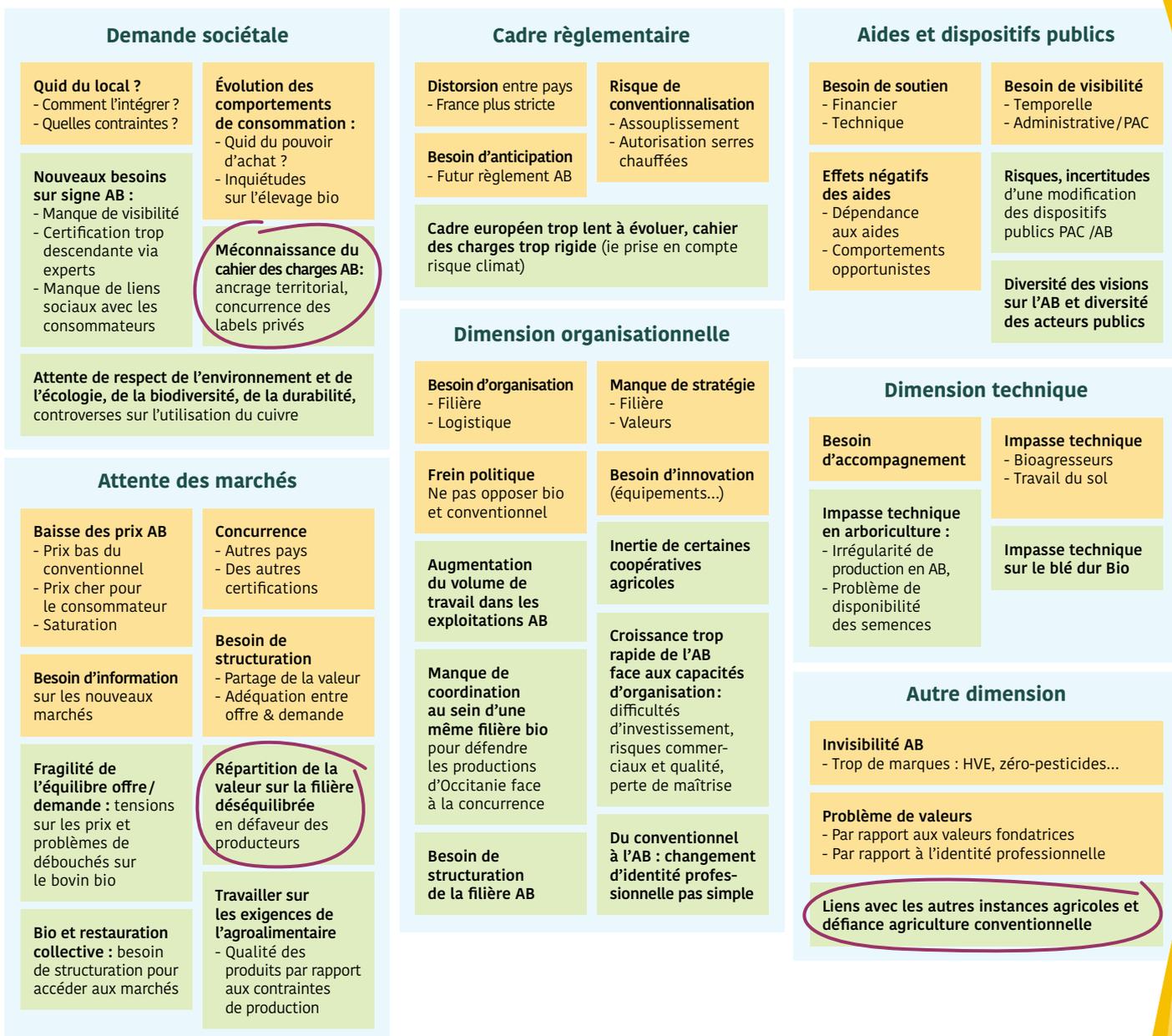
*En option, ils pouvaient préciser les facteurs de fragilité qu'ils identifient.



Les dimensions suscitant le plus de retours de la part des répondants, et donc associées à plus de fragilité, sont « l'attente des marchés », « les aides et dispositifs publics » et « la dimension technique de l'AB ».

Type d'acteur : ■ Filière ■ Accompagnement ■ Public ■ Autre ■ Recherche / Ens. sup.

Les facteurs de fragilité proposés dans les formulaires ont été synthétisés sous forme de post-its dans un « tableau de synthèse », via un outil d'animation participative virtuelle. Les facteurs de fragilité mentionnés par les chercheurs et témoins en début d'atelier ont également été transcrits en post-it. Le tableau a ensuite été discuté puis complété en séance par l'ensemble des participants.



4/ IDENTIFICATION DES BESOINS ET SOLUTIONS POUR 3 QUESTIONS D'INTÉRÊT

À partir des 3 facteurs priorisés par les participants à l'atelier (facteurs ayant recueilli 13 ou 14 votes chacun, entourés en violet ci-dessus), 3 questions ont été formulées par les animateurs. Les participants ont été sollicités sur les pistes de solutions à explorer pour répondre à ces questions.

Comment accéder à plus de maîtrise de la répartition de la valeur sur la filière AB ?

Côté production, l'importance de sécuriser le producteur est relevée / soulevée / partagée, ce qui peut être obtenu par une contractualisation pluri-annuelle avec une prise en compte du coût de production de l'agriculteur. Les producteurs pourraient s'organiser sous différentes formes (associations, coopératives, ...) pour bénéficier de la force du collectif. Côté marché, il faudrait développer tous les types de circuits pour offrir des débouchés adaptés aux différents types de bio, et il faudrait aussi maîtriser la concurrence avec les produits bio importés. Enfin il serait important de renforcer les échanges entre l'amont et l'aval de chaque filière pour un meilleur équilibre entre l'offre et la demande mais aussi pour répondre à d'autres besoins, comme une meilleure répartition de la valeur via une filière équitable bio ou en favorisant la commercialisation pilotée par les agriculteurs.

Le cahier des charges AB : ce qu'il comprend, ce qu'il ne comprend pas ? Où peut-on agir ?

Les propositions ont porté essentiellement sur des critères complémentaires au cahier des charges AB, pour adjoindre une dimension équitable, locale ou sur la biodiversité.

- Il est souhaitable de continuer à travailler sur les pratiques en faveur de la biodiversité et de communiquer dessus, avec ou sans label.

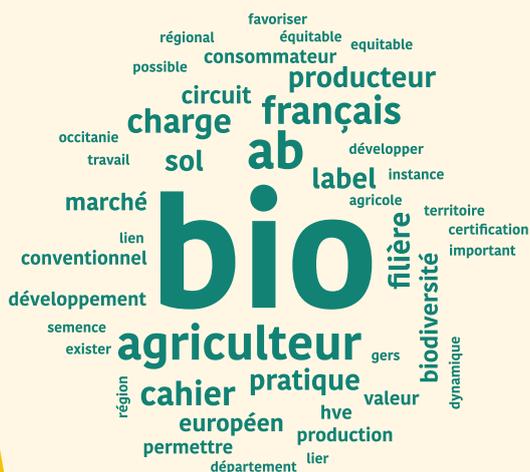
- Le caractère équitable a également été évoqué, notamment car il existe aujourd'hui 3 labels bio et équitables (Bio Equitable en France, Biopartenaire et Bio.Français.Equitable), ce qui pose la question de la visibilité de chaque signe et de leurs convergences/divergences. Le label Bio Français Equitable va intégrer une brique biodiversité prochainement.
- La marque Nature et Progrès avec ses propositions de système participatif de garantie peut aussi se surajouter au label AB.
- De même ont été évoqués les besoins de label régional de valorisation et de démarches complémentaires au label AB à l'échelle des territoires.

Si ces ajouts visent à répondre aux nouveaux enjeux de l'AB, il y a cependant un risque de perdre le consommateur à force de superposer les labels et les démarches, et aussi de compliquer la tâche pour le producteur pour mettre en œuvre toutes ces démarches.

Comment renforcer les liens avec les autres instances agricoles ? Comment éviter la défiance de l'agriculture conventionnelle ?

La question des liens entre les instances AB et les autres instances agricoles reste ouverte. Il est souhaité que les agriculteurs bios soient représentés lors des concertations régionales. Est aussi évoqué qu'ils soient représentés dans l'ensemble des instances agricoles et participent aux discussions de contrat de filière, en portant la voix de la bio et en facilitant les ponts entre interprofessions verticales. Par ailleurs, est également émis le souhait de conserver des gouvernances spécifiques bio.

Pour éviter la défiance de l'agriculture conventionnelle, il faut provoquer les échanges sur le terrain entre agriculteurs pour faire tomber les préjugés. Il faut aussi former les futures générations d'agriculteurs, de conseillers et de citoyens en s'appuyant sur les lycées agricoles. Enfin, est évoqué le label HVE, qui pourrait être une 3ème voie entre conventionnel et bio, mais les avis sont partagés sur la place et le rôle de HVE.



Qui a échangé et sur quoi ?

Pendant l'atelier, les interventions sur le fil de discussion ont été nombreuses :

- 19 personnes sont intervenues, issues de 16 organisations dont 5 relevant de l'accompagnement, 3 des filières, 3 publiques, 4 d'autres types (associations..) et 1 de la recherche.
- À noter qu'environ 70% des interventions relèvent des acteurs de l'accompagnement.

Le nuage de mots issu du fil de discussion montre :

- La place prépondérante de l'amont des filières dans les échanges, autour de la figure de l'agriculteur / producteur
- Des échanges autour des pratiques
- La visibilité de plusieurs labels qui gravitent autour de la bio
- Les différentes échelles territoriales abordées, du local à l'UE

Conclusion

Cet atelier a été rendu possible grâce à un processus de co-construction entre un ensemble d'acteurs divers intervenant dans le champ de l'AB. Il a également permis de faire participer et réagir les participants tout au long de l'atelier.

Pour en savoir plus

- Arnaud C., Triboulet P., 2021, *L'agriculture biologique, une innovation territoriale au service du développement rural. Le cas du Gers*. Revue d'Économie Régionale et Urbaine, accepté
- Suarez N., Triboulet P., Arnaud C., Château-Terrisse P., 2021, *Les enjeux agricoles adressés par les SCIC : analyse textuelle d'une revue de presse*. Revue internationale de l'économie sociale, en révision
- Perrin A., Martin G., 2020, *Resilience applied to farming: organic farmers' perspectives*. Ecology and Society, 25(4): 5

Plus d'informations sur le programme PSDR4 Occitanie et le projet REPRO-INNOV : www.psd4-occitanie.fr
 Contact : pierre.triboulet@inrae.fr

Organisateurs de l'atelier et auteurs du document : **Marianne Sanlaville** (La Coopération Agricole Occitanie), **Pierre Triboulet** (AGIR, INRAE), **Charlène Arnaud** (LGCO, UPS), **Pascaline Château-Terrisse** (AGIR, INPT-ENSAT), **Thomas Poméon** (ODR, INRAE), **Natalia Suarez** (AGIR, INRAE), **Lucie Viou** (PSDR4 Occitanie, INRAE/Région Occitanie)

